

Informations sur les salaires dans la profession de physiothérapeute

Contenu

1. Divers types de salaires possibles	2
2. Calculateur de salaire en ligne	2
3. Points de contact	2
3.1. Associations cantonales/régionales	2
3.2. Départements cantonaux de la santé en Suisse	3

En bref

- Les indications de la présente note sont destinées à apporter une aide aux physiothérapeutes.
- La profession de physiothérapeute n'a pas convention collective de travail (CCT), c'est pourquoi le salaire peut être librement négocié entre l'employeur et le salarié. Il faut toutefois veiller aux aspects suivants :
 - le salaire doit être juste et adéquat,
 - les hôpitaux cantonaux disposent généralement de structures salariales fixées par le canton. Le niveau des salaires y est également plus élevé que dans le secteur privé ou dans les cabinets privés.
- Conformément à la Loi sur le travail (LTr), la durée maximale hebdomadaire du travail est de 50 heures dans le secteur de la santé.
 - Nous recommandons une durée hebdomadaire de travail de 40 à 43 heures.
- Les primes de pénibilité pour travail par équipe ou durant le week-end sont payées de manière très différente dans les divers cantons et devraient être prises en compte dans les négociations à l'embauche.
- La durée minimale légale des congés est de 4 semaines (article CO 329a).

1. Divers types de salaires possibles

- Salaire mensuel (à plein temps ou à temps partiel)
- Salaire horaire
- Engagement avec participation/commission sur le chiffre d'affaires comme salaire

2. Calculateur de salaire en ligne

L'Union Syndicale Suisse propose un programme de calcul des salaires sur son site Internet.

Sous www.lohnrechner.ch, vous avez un calculateur de salaire vous offre la possibilité de saisir divers facteurs relatifs à votre profession et à votre statut. Si la saisie est correcte, vous obtenez une estimation du créneau dans lequel se situe votre salaire.

Sous www.salarium.ch, l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) met lui aussi à disposition un calculateur individuel de salaire qui vous livre des données salariales.

Le calculateur de salaire sur www.lohncheck.ch vous permet de calculer avec précision à combien devrait s'élever votre salaire dans votre profession de physiothérapeute. Pour cela, les facteurs pertinents doivent être saisis pour être ensuite intégrés au calcul de la rémunération moyenne du marché.

physioswiss indique ces possibilités sans aucune garantie.

3. Points de contact

3.1. Associations cantonales/régionales

Les associations cantonales/régionales offrent un point de contact pour les questions relatives au salaire. Rendez-vous à cet effet sur notre site Internet www.physioswiss.ch et sélectionnez l'association qui vous concerne tout en haut dans « Associations cantonales ». Vous parvenez ainsi directement sur le site Internet de l'association cantonale/régionale et pourrez réaliser vous-même des recherches sur des informations relatives au salaire ou contacter le comité par téléphone ou par e-mail.

De plus, vous trouverez ci-dessous quelques liens directs vers les listes cantonales de salaires (important pour les hôpitaux et les cliniques). *ATTENTION : comme nous l'avons mentionné plus haut, le niveau des salaires dans les hôpitaux cantonaux est habituellement plus élevé que dans le secteur privé ou les cabinets privés) :*

Argovie

https://www.ag.ch/de/dfr/ueber_uns_dfr/organisation_dfr/personal_organisation/personalthemen/Personalthemen_1.jsp

Bâle-Campagne

<https://www.baselland.ch/politik-und-behorden/direktionen/finanz-und-kirchendirektion/personalamt/arbeiten-beim-kanton-bl>

Berne

<http://www.fin.be.ch/fin/de/index/personal/anstellungsbedingungen/gehalt/Gehaltsklassentabellen.html>

Genève

<http://ge.ch/etat-employeur/personnel-de-letat/conditions-demploi>
<http://www.hug-ge.ch/conditions-de-travail#remuneration>

Soleure

<https://www.so.ch/verwaltung/finanzdepartement/personalamt/anstellungsbedingungen-gesamtarbeitsvertrag/lohn/lohn-honorartabellen/>

3.2. Départements cantonaux de la santé en Suisse

Les grilles cantonales de salaire peuvent partiellement être obtenues auprès des départements de la santé de Suisse. Vous trouverez ci-après une liste des départements cantonaux de la santé de Suisse.

Argovie	Département de la santé et des affaires sociales / https://www.ag.ch/de/dgs/dgs.jsp
Appenzell-Ausserrhoden	Département de la santé / www.ar.ch
Appenzell-Innerrhoden	Département de la santé et département social / www.ai.ch
Bâle-Campagne	Direction de l'économie et des affaires sanitaires / http://www.baselland.ch
Bâle-Ville	Département de la santé / www.gd.bs.ch
Berne	Direction de santé et de la prévoyance sociale / www.gef.be.ch
Fribourg	Administration pour la santé / http://www.fr.ch/ssp/de/pub/index.cfm
Genève	Département des Affaires régionales, de l'économie et de la santé / http://www.ge.ch/dares
Glaris	Département des finances et de la santé / www.gl.ch
Grisons	Office de la santé / www.gesundheitsamt.gr.ch
Jura	Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes / www.ju.ch
Lucerne	Département de la santé et des affaires sociales / www.lu.ch
Neuchâtel	Département de la justice, de la santé et de la sécurité / www.ne.ch
Nidwald	Direction de la santé et direction sociale / www.nw.ch
Obwald	Office de la santé / www.ow.ch
Saint Gall	Département de la santé / http://www.sg.ch/home/gesundheit.html
Schaffhouse	Office de la santé / www.sh.ch
Schwytz	Administration pour la santé et les affaires sociales / www.sz.ch
Soleure	Office de la santé / http://www.so.ch/
Thurgovie	Département pour les finances et les affaires sociales www.gesundheitsamt.tg.ch
Tessin	Dipartimento della sanità e della socialità / www.ti.ch/DSS
Uri	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'environnement / www.ur.ch
Valais	Santé, affaires sociales et énergie / www.vs.ch
Vaud	Service de la santé publique / www.dsas.vd.ch
Zoug	Direction de la santé / www.zug.ch/gesundheit
Zurich	Direction de la santé / www.gd.zh.ch

physioswiss
Note au sujet des salaires